

Pose de la première pierre du projet de la Caserne de Reuilly

Jeudi 6 juillet à 10h15, Caserne de Reuilly (12e)

Jeudi, Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement, Ian Brossat, Pénélope Komitès et Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire de Paris, poseront la première pierre du projet d'aménagement de la Caserne de Reuilly: un programme innovant qui préservera l'identité du lieu en répondant aux enjeux de mixité des usages, d'ouverture de l'emprise au quartier et de réponse aux besoins d'équipements publics et d'espaces verts. Un projet par ailleurs emblématique de la bataille du logement menée à Paris.

En 2013, la Ville de Paris et l'Etat ont signé un protocole d'accord de cession de l'ancienne Caserne de Reuilly, projet porté par la Ville de longue date, et débloqué par le Gouvernement Ayrault. La Ville de Paris a ainsi fait l'acquisition d'une emprise de 2 hectares mais aussi d'un lieu chargé d'histoire, qui a d'abord accueilli en 1665 la Manufacture Royale des Glaces avant de devenir un site de garnison militaire en 1830, puis un Tribunal militaire en 1999. De 2013 à 2015, le site a accueilli des usages temporaires artistiques et d'hébergement d'urgence jusqu'au démarrage des premiers travaux de démolition. A la rentrée 2019, il s'ouvrira à de nouveaux usages et de nouveaux publics.

Avec 100 % de logements locatifs s'adressant à 90 % des Parisiens, le projet de la Caserne de Reuilly est aujourd'hui emblématique de la bataille du logement menée à Paris. La Mairie du 12^e arrondissement et Paris Habitat ont élaboré le projet d'aménagement afin de créer un véritable morceau de ville, ouvert et animé. La concertation a été exemplaire, avec les riverains, avec le Conseil de quartier et avec l'ensemble des acteurs. Plusieurs réunions publiques ont été organisées et les habitants ont été invités à participer à des ateliers pour imaginer et concevoir les futurs espaces communs : les rez-de-chaussée des immeubles, le jardin et les placettes. Une Maison du projet a été ouverte par Paris Habitat pour mettre à disposition du public toute l'information et co-construire le projet.

Ainsi, le programme final, fruit d'une démarche participative, répond bien aux besoins : il accueillera 600 logements locatifs dont 50% de logements sociaux, familiaux et spécifiques, 20% de logements à loyers maîtrisés et 30% seront à loyers libres. Les équipements ne seront pas en reste : une crèche accueillera 66 berceaux et un jardin public de 5 000m² sera créé au centre de la Caserne. Ces nouveaux espaces verts contribueront à faire de Paris une Ville plus agréable. L'emprise, bordée de placettes et ouverte sur le quartier, pourra être traversée à pied. Les pieds d'immeuble accueilleront des locaux d'activité, des commerces, un cabinet médical et des locaux associatifs pour l'animation du quartier.

Dans le 12^e arrondissement, il est ainsi mis fin à la coupure entre le Boulevard Diderot et le Faubourg Saint-Antoine, les façades inanimées laissant place à des pieds d'immeubles actifs et des équipements publics nécessaires aux habitants.

Au plan architectural, le projet est un véritable défi, relevé par des équipes jeunes ou confirmées qui ont travaillé de façon innovante sur les différents lots en veillant à la cohérence d'ensemble du site. Les principaux bâtiments historiques sont conservés et réhabilités, accompagnés de constructions nouvelles, modernes, esthétiques et intégrées.

Jeudi, Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement, Ian Brossat, Pénélope Komitès et Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire de Paris, poseront la première pierre de ce programme dont la première partie (logements sociaux, étudiants, crèche, et 2/3 du jardin) sera livrée à la rentrée 2019.

Personnalités présentes :

- Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement de Paris
- Ian Brossat, Adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives au logement et à l'hébergement d'urgence
- Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris, chargée des espaces verts, de la nature, de la biodiversité et des affaires funéraires
- Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- Roger Madec, Président de Paris Habitat.

Date et lieu :

Jeudi 6 juillet à 10h15, Caserne de Reuilly, 71 Boulevard Diderot (12^e)

Contact presse : Simon Le Boulaire / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61